



© Maël L. Nicolas

100 ans au service des journalistes

Le SNJ est né en 1918. Un siècle, c'est loin. Mais les valeurs de nos prédécesseurs sont encore les nôtres aujourd'hui, dans l'Hexagone, les Outre-Mer et les Collectivités territoriales. En 1918, les fondateurs du SNJ rédigent la charte des droits et des devoirs, une charte de déontologie de référence pour les journalistes, en particulier à France Télévisions.

La défense de la profession, la liberté d'informer, la déontologie : des combats toujours d'actualité. Le défi est immense face au dénigrement, aux insultes, aux violences physiques, ou plus insidieux, à la censure exercée par une machine administrative, le CSA.

Enfin, la précarisation grandissante, avec de nombreux CDD et pigistes privés d'activité professionnelle, fragilise toute la profession.

Le combat pour la liberté d'informer est celui du SNJ. Un combat qui passe par votre bulletin de vote : c'est lui qui nous permettra de continuer à exister, à vos côtés, à France Télévisions.

La résignation ? Ce n'est pas pour nous !

Et si une infirmière faisait un peu chirurgienne ? Et si un contrôleur de la SNCF faisait un peu conducteur de train, ou un steward un peu pilote d'avion ?

Voilà la nouvelle culture d'entreprise de France Télévisions : un bric-à-brac de compétences complémentaires. Mises en place par la direction, avec la complicité de la CGT et de FO, transformés en syndicats chasseurs de primes. Des compétences complémentaires sur fond de suppressions de postes et d'économies à tout-va.

En réalité, il s'agit d'une casse des métiers. Avec des salariés piégés par la fausse promesse d'une évolution professionnelle.

Les CDD et Pigistes n'ont plus de contrats, les statutaires croulent sous des tâches rajoutées à leurs métiers. Un jeu dangereux, que le SNJ a toujours refusé, y compris par des actions en justice.

Nous défendons la profession de journaliste. Une défense qui entraîne celle de tous les autres métiers de FTV, indispensables à nos missions.

Nous refusons de nous résigner : non, la ringardise n'est pas dans nos valeurs, dans nos combats ! Elle est chez celles et ceux qui acceptent la confusion et la banalisation des métiers !

Nous allons voter, mais pour désigner quels représentants du personnel ?

Museler les salariés : c'est l'objectif des ordonnances Macron. Dès 2018, France Télévisions supprime purement et simplement toutes les anciennes instances représentatives du personnel (CE, DP, CHSCT). Seules exceptions : les stations ultramarines du Pacifique, en raison du droit local.

Nous allons donc voter pour une instance, le CSE, le comité social et économique. Une poignée d'élus, à peine secondés par des représentants de proximité (réseau régional de France 3 et Siège), et par une commission santé et conditions de travail, qui seront désignés par ce même CSE.

Les établissements plus petits, en particulier ceux des départements d'Outre-mer et de Saint Pierre et Miquelon, n'auront qu'un CSE, sans représentants de proximité ni commission santé. Alors, il faudra faire **le bon choix dès le premier tour !**

Le désastre est aggravé par l'attitude de la CGT et de FO : ils ont validé le principe d'un CSE unique de 26 membres pour tout le réseau régional de France 3 ! La proximité est réduite à néant, par des syndicats qui ont défendu les intérêts de la direction !

Se taire n'est pas dans les habitudes du SNJ. Alors, ensemble, faisons entendre la voix de tous les salariés !

LES QUATORZE PROPOSITIONS DU SNJ

Si, grâce à votre vote, nous demeurons représentatifs, voici les quatorze propositions que nous défendons

Leur mise en œuvre ne nécessite aucun budget supplémentaire. Changer la vie au travail, cela commence par les bons choix d'organisation.



POUR LA PROFESSION

1 Rétablir l'autonomie éditoriale de chaque édition en attribuant à chacune sa liberté d'action et ses moyens propres. Le pluralisme de l'information ne s'accommode pas des fusions-absorptions !

2 Augmenter la part de la filière reportage dans les effectifs journalistiques de l'entreprise. Moins de chefs, plus de reporters !

3 Donner la priorité aux tournages sur le desk. Pour rendre compte de la réalité, il ne faut pas rester derrière un écran, mais aller sur le terrain.

4 Privilégier le reportage par rapport aux plateaux en situation et aux invités "bouche trou".

5 Faire toujours passer la vérification des informations avant la rapidité de leur diffusion. Il faut résister à la fièvre des réseaux sociaux.

6 Garantir l'ouverture de la conférence de rédaction à l'ensemble de l'équipe rédactionnelle dans tous les établissements de France Télévisions, où cela ne se fait pas encore ou ne se fait plus. Le débat éditorial ne peut pas être réservé aux chefs de service et responsables d'édition.

7 Privilégier les tournages des magazines par les journalistes de France télévisions sur les achats à des sociétés privées. Avec 2700 journalistes en CDI, et des pigistes et des CDD en attente d'intégration, pourquoi sous-traiter cette partie du travail des rédactions ?



© SNJ

POUR LE DÉROULEMENT DES CARRIÈRES

8 Donner une priorité effective au recrutement en CDI pour tout journaliste employé pendant 24 mois en piges ou CDD.

9 Permettre aux reporters de faire une véritable carrière, organisée autour de jalons précis : journaliste spécialisé pour 15 ans d'ancienneté professionnelle, grand reporter pour 20 ans puis changement de palier tous les 4 ans.

10 Remplacer la part variable des membres de l'encadrement rédactionnel par un dispositif de prime garantie, analogue à celui des matinaliers, avec une clause de "sevrage". Un moyen de faciliter le changement de filière et le retour sur le terrain.

11 Ajouter deux nouveaux seuils à la prime d'ancienneté pour 35 et 40 ans de carte de presse, afin de tenir compte de l'allongement des carrières et du recul de l'âge de départ à la retraite.

POUR LE DIALOGUE SOCIAL

12 Proposer la création systématique d'un collège journaliste dans chaque instance d'établissement comptant au moins 12 journalistes, pour une meilleure représentation de la profession.

13 Rétablir en amont des comités de carrière (COCA) un moment spécifique de dialogue entre la direction et les syndicats pour examiner les propositions de recrutement et de mobilité. La formule actuelle d'envois écrits ne sert à rien.

14 Mieux agir dans les comités locaux des salaires, et pour cela être informés de la réalité des salaires et déroulements de carrière de chacun. Actuellement, l'absence d'informations rend la défense des salariés impossible.

NOS COMBATS EN JUSTICE

CONTRE la présidence de Carolis dans l'affaire Bygmalion

CONTRE la direction de France Télévisions dans des dizaines de dossiers individuels, en particulier de requalification de contrats de travail en CDI

CONTRE la présidence Pflimlin dans l'affaire du fichage illicite des salariés

CONTRE la présidence Ernotte dans la modification unilatérale de l'accord collectif du 28 mai 2013

Quelle que soit l'équipe qui dirigera l'entreprise à l'issue de la réforme que préparent le gouvernement et le parlement, vous pourrez compter sur le SNJ pour défendre les intérêts de tous les salariés de France Télévisions, sans connivence ni complaisance !



ÉLECTIONS CSE SIÈGE

Journalistes militants

C'est après une mandature de combat que nous revenons devant vous pour ces élections professionnelles.

La fusion : un funeste projet

Des dossiers très lourds qui ont changé notre quotidien et transformé notre établissement et plus largement l'entreprise.

Les élus SNJ se sont clairement opposés à la fusion des rédactions. Un projet que nous qualifions depuis le début de funeste. Sa mise en place à marche forcée, contre l'avis des instances et des salariés, continue de faire des dégâts ! Editoriaux et humains. Nous serons de nouveau là à vos côtés avec un engagement total de nos élus, pour éviter les dérives éthiques, déontologiques, journalistiques et managériales d'info 2015.

La polycompétence : un recul professionnel

France info est née au milieu de cette mandature. Le SNJ avait exprimé sa volonté de voir ce projet réussir, dans sa dimension numérique. Et, contrairement à ce que la direction et certaines organisations syndicales peuvent dire ou écrire, nous ne nous opposons pas aux salariés de la chaîne. Bien au contraire. Défendre les métiers, c'est défendre le personnel avant tout ! La polycompétence n'est pas une avancée sociale, mais un recul professionnel et aujourd'hui nous n'avons aucune crainte à défendre ce point de vue. Ceux qui ont accompagné le projet, dans une cogestion aveugle reconnaissent un peu tard le sous dimensionnement de cette chaîne au détriment de la santé et de la qualité de vie au travail.

L'éditorial prime

Les élus SNJ ont été aussi très vigilants quant à la volonté d'imposer à tous l'utilisation du TVU. La direction de l'information ouvrira des ateliers rapidement pour évoquer les contours de l'utilisation de cette transmission cellulaire. Le SNJ a d'ores et déjà fait savoir qu'il prendra toute sa place dans ces discussions, dans ce que nous souhaitons transformer en négociations. L'éditorial prime, pas la technologie.

Un terrain de jeu réduit

Les élus SNJ sont aussi vigilants sur la manière dont les journalistes du service des Sports, hors rédaction nationale, subissent les contrecoups des coupes budgétaires qui affaiblissent notre groupe. Il y a peu, France télévisions était le plus grand terrain de sport, slogans à l'appui. Aujourd'hui, on sent bien que cette priorité est remise en cause, au détriment de ceux qui le font vivre depuis des années avec succès.

Des salariés malmenés

Des dossiers épineux qui se mélangent au climat détestable et délétère que des réformes successives sans vision installent dans nos services. Journalistes, administratifs et techniciens, tous subissent ces violences managériales. Le respect mutuel demandé par ceux qui nous malmènent est un classique du genre. Ce qui l'est moins, c'est la santé et l'état psychologique des salariés qui sont touchés de plein fouet.

Vos élus vous protègent !

Vos élus sont aussi là pour vous protéger. Et ce n'est pas un accord sur la santé et la qualité de vie au travail qui vous protège. Une direction juge et partie ne peut libérer la parole et de fait régler des situations que l'entreprise a connu et connaît encore. La solution c'est de parler à vos représentants et d'aller en justice s'il le faut.

Voilà pourquoi, il faut voter SNJ pour ces élections professionnelles. Malgré les ordonnances Macron qui attaquent la démocratie sociale, nous serons toujours là à vos côtés ! Sans crainte, sans compromission, sans l'ivresse de la cogestion. Nous n'inventons pas ce que nous faisons ! Nous agissons humblement, mais avec force.

Pour ce 1^{er} tour, votez SNJ !

CANDIDATS et CANDIDATES SNJ au CSE SIÈGE

TITULAIRES

1



2



3



4



5



6



7



8



9

**1. SERGE CIMINO**

France 3 – Politique intérieure

2. BÉATRICE GELOT

France 3 – Politique intérieure

3. DOMINIQUE BONNET

France 2 – Journaliste reporter d'images

4. SOPHIE BONTEMPS

France 3 Thalassa

5. RICHARD COFFIN

Rédaction des sports

6. ANNE-CHRISTINE ROTH

France 3 – Société

7. ROMAIN BONTE

Rédaction des sports (numérique)

8. CÉCILE LARONCE

France 3 – Société

9. SYLVAIN GIAUME

France 2 – Journaliste reporter d'images

1



2



3



4



5



6



7



8



9

**1. ANTOINE CHUZEVILLE**

Rédaction des sports

2. SOPHIE GUILLAUMIN

France 3 – Société

3. YANNICK CHARLES

France 3 Thalassa

4. PATRICIA ISSA DE GRANDI

France 3 – Politique intérieure

5. FRANCIS MAZOYER

France 2 – Correspondant régional

6. SOPHIE PIARD

France 2 – Société

7. GUY SABIN

France 3 – Journaliste reporter d'images

8. ANNE GUILLÉ-ÉPÉE

France 2 – Correspondante régionale

9. BENOIT DURAND

Rédaction des sports

SUPPLÉANT-E-S